



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2364>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-2364**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24400067500151

Ville : Dax cedex

Code postal : 40102

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25GD003

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président

Adresse mail du contact : Commande.publique@grand-dax.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 558563940

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de voirie de la rue Gilbert Lahillade de l'avenue du Maréchal Foch à la rue des Cibles à Saint-Paul-Lès-Dax

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux d'aménagement de voirie de la rue Gilbert Lahillade de l'avenue du Maréchal Foch à la rue des Cibles à Saint-Paul-Lès-Dax.

Lieu principal d'exécution du marché : Rue Gilbert Lahillade de l'avenue du Maréchal Foch à la rue des Cibles 40990 Saint-Paul-Lès-Dax

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Le critère prix des prestations noté 40 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 40%) : ce critère sera analysé sur la base du montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Le critère Valeur technique noté 50 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 50%) : ce critère sera apprécié au regard du cadre de mémoire technique complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 noté sur 10 points : Qualité des moyens mis en oeuvre spécifiquement dédiés à ce chantier au regard des éléments présentés en I) du cadre de mémoire technique à savoir : Les moyens humains et matériels de l'entreprise uniques à ces travaux ainsi que les méthodes d'exécutions identifiées pour ce chantier ; - Sous-critère n°2 noté sur 25 points : Qualité de l'organisation du chantier au regard des éléments présentés en II) du cadre de mémoire technique à savoir : La description et/ou plans de travaux de chaque phase de chantier avec les tâches d'exécution associées, le(s) Plan(s) d'organisation de l'installation des travaux (base vie, zones de stockage...) corrélés au phasage du chantier et le(s) plan(s) de gestion des circulations, des déviations et de la signalisation de chantier corrélé(s) au phasage du chantier ; - Sous-critère n°3 noté sur 10 points : Optimisation et cohérence du planning au regard des éléments présentés en III) du cadre de mémoire technique à savoir : Le planning optimisé et cohérent en corrélation avec les phases d'exécution et du délai proposé ; - Sous-critère n°4 noté sur 5 points : Qualité de l'information et de la communication sur l'avancement et le phasage des travaux à destination des riverains au regard des éléments présentés en IV) du cadre de mémoire technique à savoir : L'information et de la communication proposées sur l'avancement et le phasage des travaux impactant à destination des riverains. La note totale sur 50 points est la somme des notes de chaque sous-critère. Le critère Performances en matière de protection de l'environnement noté 10 sur 100 points (représentant donc un coefficient de 10%) : ce critère sera analysé au regard des éléments présentés en V) du cadre de mémoire technique à savoir : L'identification et la quantification de

ressources présentes et réutilisables sur site pour la réduction de l'utilisation des ressources naturelles ainsi que l'identification des nuisances exclusivement issues de ces travaux et tous les moyens mis en oeuvre pour leurs réductions auprès des riverains. Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse Internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2025